

Future cité judiciaire : réunion en ligne et ateliers participatifs sur inscription

Prévu pour être livré en 2025, le nouveau palais de justice de Nancy regroupera tribunal judiciaire, tribunal de commerce et conseil de prud'hommes et sera érigé sur l'ancien site industriel d'Alstom. Une réunion publique en ligne est programmée ainsi que deux ateliers participatifs.

Porté par l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice), le projet de construction d'une nouvelle cité judiciaire à Nancy - qui regroupera tribunal judiciaire, tribunal de commerce et conseil de prud'hommes - fera l'objet, au regard du code de l'environnement, d'une concertation préalable dans les prochaines semaines. Le nouveau palais de justice devrait être érigé sur la friche industrielle Alstom, rue Oberlin. L'emprise totale du site fait environ trois hectares. La nouvelle cité judiciaire, sise sur un terrain appartenant à la métropole du Grand Nancy, prendrait place sur la partie Est du site.

Dossier en mairie et à la métropole

Cette concertation se déroulera du 29 mars au 7 mai. Un dossier de concertation présentant les objectifs et caractéristiques principales du projet est consultable aux heures d'ouverture au public en mairie de Nancy (1, place Stanislas) ainsi que dans les locaux de la métropole du Grand Nancy (22, viaduc Kennedy).

Il est également consultable sur plusieurs sites internet : celui de l'APIJ (www.apij.justice.fr) ; celui de la préfecture de Meurthe-et-Moselle (<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/politiques-publiques/enquetes-et-consultations-publiques/documents-consultables-dans-le-cadre-des-enquetes-publiques-en-cours>) ; celui de la mairie de Nancy (www.nancy.fr) et celui de la métropole du Grand Nancy (www.grandnancy.eu/construire-lavenir/quartier-ecologique-alstom).

Registre papier et internet

Des avis, questions, contributions et propositions peuvent être déposés sur le registre papier mis à la disposition du public en mairie de Nancy et dans les locaux de la métropole du Grand Nancy et sur le site dédié à la concertation sous le lien suivant : www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr.

Trois rencontres sont également prévues : une réunion publique en ligne se déroulera le mercredi 31 mars à 19 h, sur le site www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr ; deux ateliers participatifs (inscription préalable nécessaire) les lundi 19 et mardi 20 avril à 19 h

(inscription et diffusion du lien de connexion aux ateliers sur le site www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr).

Eric NICOLAS

[16/03/2021 : https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/projet-de-nouvelle-cite-judiciaire-a-nancy-donnez-votre-avis-1615908891](https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/projet-de-nouvelle-cite-judiciaire-a-nancy-donnez-votre-avis-1615908891)

Projet de nouvelle cité judiciaire à Nancy : donnez votre avis

Du 29 mars au 7 mai 2021, s'organise une concertation publique sur le projet de construction de la nouvelle cité judiciaire à Nancy, dans le quartier Oberlin. Quels accès, que va devenir le quartier, quels stationnements ? C'est l'occasion de poser vos questions et d'indiquer vos remarques.

La concertation publique pour le projet de nouvelle cité judiciaire de Nancy sera lancée à la fin du mois, à partir du 29 mars, prévient l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice. Projet prévu en 2025 sur l'ancien site Alstom, quartier Oberlin à Nancy.

Le bâtiment actuel près du parc Sainte Marie, n'est plus aux normes, et présente entre autre des problèmes d'isolation et d'électricité.

La concertation publique sera ouverte du 29 mars au 7 mai, pour échanger avec les habitants sur "la requalification du cadre de vie, les flux et la desserte du bâtiment, les services associés dans le quartier, les modalités d'organisation du chantier".

Vous pouvez vous exprimer sur www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr ou sur un registre au siège de la Métropole du Grand Nancy, viaduc Kennedy et à l'hôtel de ville de Nancy.

Une réunion publique en ligne est également prévue le 31 mars à 19 heures. Et deux ateliers participatifs les 19 et 20 avril à 19 heures. Les informations et inscriptions sont possibles sur www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr

Nathalie BROUTIN

Cité judiciaire : la concertation arrive

L'Agence publique pour l'immobilier de la justice a annoncé en début de semaine le lancement de la concertation préalable sur le PROJET DE LA NOUVELLE CITÉ JUDICIAIRE de Nancy. Réunion publique et ateliers participatifs ces prochaines semaines.

Nicole Belloubet, alors garde des Sceaux, avait promis, lors de sa visite à Nancy en septembre 2019, une décision avant 2020 concernant la nouvelle localisation de la cité judiciaire. Il aura fallu laisser passer quelques mois pour avoir ensuite la confirmation de son implantation sur la friche industrielle Alstom dans le quartier Oberlin à l'horizon 2025. La nouvelle cité judiciaire est fort attendue par l'ensemble des parties au regard de l'état de délabrement de l'actuelle située dans le quartier Nancy thermal. Regroupant tribunal judiciaire, tribunal de commerce et conseil de prud'hommes sur une surface totale de près de trois hectares, la future cité judiciaire doit faire l'objet d'une concertation préalable comme l'exige le Code de l'environnement.

L'Agence publique pour l'immobilier de la justice, principal opérateur immobilier du ministère de la Justice, a levé le voile sur les modalités de concertation mais aussi les attendus : « La concertation doit permettre d'échanger avec les citoyens autour des enjeux liés à l'implantation de la future cité judiciaire. Requalification du cadre de vie du quartier, flux et la desserte du bâtiment (l'accès à la cité judiciaire, les transports en commun, le stationnement, etc.), les services associés dans le quartier et les modalités d'organisation du chantier. »

Du 29 mars au 7 mai, le public est donc invité à s'exprimer sur un registre dématérialisé (www.nancycite-judiciaire-concertation-APIJ.fr) ou sur registre papier dans les locaux de la Métropole du Grand Nancy ou de l'Hôtel de ville nancéien. Trois rencontres sont également prévues sur le sujet. Une réunion publique en ligne se déroulera le mercredi 31 mars à 19 h, sur le site www.nancycite-judiciaire-concertation-APIJ.fr ; deux ateliers participatifs (inscription préalable nécessaire) les lundi 19 et mardi 20 avril à 19h sur le même site en ligne.

Baptiste ZAMARON

Nancy / BUDGET PARTICIPATIF

Le citoyen au centre du jeu

La phase active est enclenchée et avec elle la **DÉMOCRATIE COOPÉRATIVE** s'est mise en route.

La participation des citoyens à la politique municipale figurait dans le programme de Mathieu Klein. Le principe établi, encore fallait-il en construire le cadre en installant l'assemblée citoyenne puis, pour que l'expérience réussisse, y allouer un budget participatif afin d'octroyer aux habitants un rôle autrement que symbolique. A base de travail délibératif, cette initiative fait passer un souffle nouveau sur la vie publique. « *Le niveau de participation témoigne de l'attente forte des Nancéiennes et des Nancéiens qui souhaitent participer à la marche de la ville. Le nombre de candidatures à l'assemblée citoyenne et les 423 projets réceptionnés nous confortent dans l'idée qu'au-delà d'une participation électorale qui se réduit scrutin après scrutin, les citoyens veulent être considérés comme des acteurs à part entière, œuvrant*

pour la transformation de la cité », note Mathieu Klein, ravi de voir qu'il n'y a pas eu de difficulté majeure pour passer de l'intention à la concrétisation.

38 projets et un vote

Ce qu'il faut retenir en priorité, c'est la volonté de placer le citoyen au centre du jeu et d'être à son écoute pour donner au processus de décision une dynamique différente basée sur la co-construction. Sans aller jusqu'à peser sur le contenu des politiques publiques, il s'agit de déposer des projets qui sont instruits par les services de la Ville puis soumis au vote des habitants. C'est la phase concrète de l'opération, celle qui matérialise la démarche citoyenne et permet de passer de la théorie à la réalité. « *Les 423 projets déposés ont été attentivement étudiés. Au terme de cette instruction, nous sommes arrivés à 240 projets qui sont de la compétence de la Ville. Certains impliquent des budgets de fonctionnement et ne sont pas éligibles puisque nous opérons dans la section investisse-*

ment. A ce stade, nous avons 90 projets. Certains se ressemblent, comme par exemple le fleurissement et la végétalisation. Ils sont au final regroupés dans un registre commun, ce qui aboutit à 38 projets soumis au vote des Nancéiens qui est ouvert du 15 au 22 mars sur la plateforme dédiée à cet effet ou dans des urnes situées dans

plusieurs endroits de la cité : les marchés central et d'Haussonville, le centre commercial des Deux Rives et la bibliothèque Stanislas », précise Bora Yilmaz qui délimite le champ de la procédure directe.

Laurent Watrin insiste sur la volonté d'impliquer la population. Pour l'ad-

joint à la démocratie coopérative, c'est un marqueur fort de la mandature durant laquelle le débat public sera privilégié. On sort de raisonnements académiques pour passer à la mise en œuvre des modalités pour régénérer la participation. « *Les habitants ont une semaine pour voter. Pourquoi un temps aussi court ? Parce que nous avons une programmation budgétaire à engager. Nous allons faire de la pédagogie autour du budget participatif, expliquer que, si tous les projets ne peuvent pas être retenus, chaque idée sera étudiée. Il n'y a pas de petits sujets pour la démocratie coopérative. Nous sommes dans une démarche de construction qui engage les habitants et les élus.* »

Sans décliner le mot citoyenneté sous toutes ses formes, Annette Mathieu, conseillère déléguée aux méthodes démocratiques, fait observer que seulement six mois se sont écoulés « *entre l'idée de départ et sa réalisation* ». Autrement dit, le modèle est en place et ses mécanismes montent en puissance. Dans un premier temps, le budget participatif s'élève à 800 000 euros mais, à terme, il pourra atteindre 1,5 million d'euros, signe de l'enracinement du dispositif et de l'importance des moyens qui lui seront consacrés.

Pour un début, l'expérience est concluante. La municipalité, qui fait preuve d'un grand volontarisme dans ce domaine, engage une conception de la gouvernance plus proche des citoyens. La tentative peut laisser incrédule mais, pour apprécier le poids réel et la portée de cette approche destinée à lutter contre l'apathie politique d'une partie grossissante de l'électorat, il fallait ouvrir le système. Nous y sommes ! Reste à savoir où mèneront ces nouvelles pistes.

Pierre Taribo



Nicole Belloubet en visite à Nancy (septembre 2019).

Nancy / JUSTICE

Cité judiciaire : la concertation arrive

L'Agence publique pour l'immobilier de la justice a annoncé en début de semaine le lancement de la concertation préalable sur le **PROJET DE LA NOUVELLE CITÉ JUDICIAIRE** de Nancy. Réunion publique et ateliers participatifs ces prochaines semaines.

Nicole Belloubet, alors garde des Sceaux, avait promis, lors de sa visite à Nancy en septembre 2019, une décision avant 2020 concernant la nouvelle localisation de la cité judiciaire. Il aura fallu laisser passer quelques mois pour avoir ensuite la confirmation de son implantation sur la friche industrielle

Alstom dans le quartier Oberlin à l'horizon 2025. La nouvelle cité judiciaire est fort attendue par l'ensemble des parties au regard de l'état de délabrement de l'actuelle située dans le quartier Nancy thermal. Regroupant tribunal judiciaire, tribunal de commerce et conseil de prud'hommes sur une surface totale de près de trois hectares, la future cité judiciaire doit faire l'objet d'une concertation préalable comme l'exi-

ge le Code de l'environnement. L'Agence publique pour l'immobilier de la justice, principal opérateur immobilier du ministère de la Justice, a levé le voile sur les modalités de concertation mais aussi les attendus : « *La concertation doit permettre d'échanger avec les citoyens autour des enjeux liés à l'implantation de la future cité judiciaire. Requalification du cadre de vie du quartier, flux et la desserte du bâtiment (l'accès à la cité*

judiciaire, les transports en commun, le stationnement, etc), les services associés dans le quartier et les modalités d'organisation du chantier. »

Du 29 mars au 7 mai, le public est donc invité à s'exprimer sur un registre dématérialisé (www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr) ou sur registre papier dans les locaux de la Métropole du Grand Nancy ou de l'Hôtel de ville nancéien. Trois rencontres sont également prévues

sur le sujet. Une réunion publique en ligne se déroulera le mercredi 31 mars à 19 h, sur le site www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr ; deux ateliers participatifs (inscription préalable nécessaire) les lundi 19 et mardi 20 avril à 19h sur le même site en ligne.

Baptiste Zamaron

La future cité judiciaire en mode consultation

Annoncée à l'horizon 2025, la nouvelle cité judiciaire de Nancy va faire l'objet, à partir du 29 mars et jusqu'au 7 mai, d'une concertation publique avant le lancement de sa construction. Objectif affiché : insérer au mieux l'établissement sur l'ancien site Alstom dans le cadre d'un futur écoquartier nancéen.

Bientôt les premiers coups de pioche pour la future cité judiciaire de Nancy mais avant consultation publique ! L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) vient d'annoncer le lancement d'une consultation publique au sujet du projet de construction de la future cité judiciaire de Nancy (livraison prévue en 2025). Une étape attendue par le monde judiciaire et l'écosystème en général, histoire d'avoir un établissement digne de ce nom. L'état actuel de délabrement de la cité judiciaire de la rue du Général Fabvier près du parc Sainte-Marie n'est plus à faire et le bâtiment n'est plus aux normes. Les problèmes d'isolation, d'électricité, et de fuites d'eau sont légion depuis de nombreuses années. Le futur établissement regroupera le tribunal judiciaire, le tribunal de commerce et le conseil de prud'hommes sur une partie des trois hectares du site Alstom, rue Oberlin à Nancy au cœur d'un nouvel écoquartier aux contours à encore définir. Objectif de cette consultation : « permettre d'échanger avec les citoyens autour des enjeux liés à l'implantation de cette nouvelle cité judiciaire », explique l'APIJ.

Rencontre et ateliers en ligne

Au programme : la requalification du cadre de vie du quartier en général, l'analyse et l'étude des flux et de la desserte du bâtiment (accès, transports en commun, stationnements nécessaires), le développement de services associés dans le quartier ou encore les modalités d'organisation du chantier. La concertation est annoncée du 29 mars au 7 mai. Le dossier de concertation, présentant les caractéristiques du projet, est consultable sur le site de l'APIJ : www.apij.justice.fr ou encore sur celui de la préfecture de Meurthe-et-Moselle (<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/>). Trois événements en ligne (contexte sanitaire oblige) sont prévus. Une rencontre publique le 31 mars à partir de 19 heures et deux ateliers participatifs les 19 et 20 avril à la même heure (inscription possible sur le site : www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr). Pendant toute la durée de la concertation, le public est invité à s'exprimer via des registres dématérialisés (sur les sites de l'APIJ) mais également sur papier à la Métropole du Grand Nancy et à l'hôtel de ville de Nancy. À noter que Valérie Coulmier et Désiré Heinimann ont été nommés garants de cette concertation par la commission nationale du débat public (CNDP).

Emmanuel VARRIER

[09/04/2021 : https://www.ici-c-nancy.fr/grand-nancy/item/16605-construction-de-la-nouvelle-cite-judiciaire-de-nancy-la-concertation-autour-du-projet-se-poursuit.html](https://www.ici-c-nancy.fr/grand-nancy/item/16605-construction-de-la-nouvelle-cite-judiciaire-de-nancy-la-concertation-autour-du-projet-se-poursuit.html)

Construction de la nouvelle cité judiciaire de Nancy : la concertation autour du projet se poursuit

La concertation préalable relative au projet de construction de la nouvelle cité judiciaire de Nancy se poursuit en ce mois d'avril avec la tenue prochaine de deux ateliers participatifs...

L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) mène actuellement une concertation publique qui se déroule jusqu'au 7 mai 2021 autour du projet de construction de la nouvelle cité judiciaire de Nancy qui devrait s'implanter d'ici 2026 sur le site d'Alstom.

Par son état de vétusté et n'étant plus en adéquation avec les besoins des juridictions du tribunal judiciaire, du conseil de Prud'hommes, tribunal de commerce et de la juridiction inter-régionale spécialisée, l'actuel édifice de la Cité judiciaire de Nancy situé au 25 rue Général Fabvier fait l'objet d'un projet de construction dans le cadre des orientations de la loi de programmation 2018-2022 et réforme pour la justice.

Après une première rencontre avec les citoyens organisée dans le cadre d'une réunion publique le 31 mars dernier pour présenter les contours du projet, de nouveaux échanges ont été programmés par le biais de deux ateliers participatifs.

L'évènement, qui sera limité en nombre de personnes afin fluidifier les échanges, se déroulera en ligne les 19 et 20 avril de 19h à 21h30 en raison du contexte sanitaire actuel et abordera "l'insertion architecturale et urbaine de la future cité judiciaire, son accessibilité et les services associés", indique l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ). Plus d'informations et inscriptions aux ateliers [en cliquant ici](#).



L'ESSENTIEL

DROIT

La concertation continue pour la future cité judiciaire de Nancy



La future cité judiciaire de Nancy, annoncée à l'horizon 2025 sur l'ancien site d'Alstom, en mode consultation préalable ! Lancée fin mars par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), cette concertation publique continue. Deux nouveaux ateliers participatifs sont prévus ces 19 et 20 avril (de 19 h

à 21 h 30) en ligne. Le public pourra s'exprimer sur l'insertion architecturale et urbaine de la future cité judiciaire, son accessibilité ou encore les services associés. L'inscription aux ateliers se fait sur le site <http://www.nancy-cite-judiciaire-concertation-apij.fr/>.





L'Est Républicain Nancy

16 mars · 🌐



🔒 Le nouveau palais de justice, qui verra le jour d'ici 2025 sur l'ancien site Alstom à #Nancy, fera l'objet d'une concertation au regard du code de l'environnement.



ESTREPUBLICAIN.FR

Nancy. Future cité judiciaire : réunion en ligne et ateliers participatifs sur inscription



3

1 commentaire 4 partages



ICI-C-NANCY.FR

9 avril · 🌐



Construction de la nouvelle cité judiciaire de Nancy : la concertation autour du projet se poursuit...

=> A lire ici 👉



ICI-C-NANCY.FR

Construction de la nouvelle cité judiciaire de Nancy : la concertation autour du projet se poursuit



Mathieu Klein est à **Métropole du Grand Nancy**.

31 mars · Nancy · 🌐



Concertation (en ligne) organisée par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) sur la future Cité judiciaire qui s'implantera dans le quartier Alstom. Un vaste projet de transformation urbaine, une ambition écologique partagée et une identité forte du quartier à laquelle les habitants sont attachés.

[i](http://www.nancy-cite-judiciaire-concertation-apij.fr/.....) Pour en savoir plus et participer en ligne : <http://www.nancy-cite-judiciaire-concertation-apij.fr/.....> **Afficher la suite**





Métropole du Grand Nancy

12 avril · 🌐



CONCERTATION PRÉALABLE 🗣️ — Future Cité judiciaire de [Ville de Nancy](#) : contribuez au projet !
👤✎ La concertation se poursuit JUSQU'AU 7 MAI. 🗳️ 2 ateliers participatifs sont organisés LES 19 ET 20 AVRIL 📅 (sur inscription préalable). ➕ d'infos 👉 bit.ly/2Pzez0M

Concertation préalable
du 29 mars au 7 mai 2021

VENEZ CONTRIBUER AU PROJET de la future Cité judiciaire de Nancy !





Métropole du Grand Nancy

26 mars · 🌐



CONCERTATION 👤 — Future Cité judiciaire de Nancy : contribuez au projet ! ✎ Ce projet d'implantation dans le futur quartier écologique Alstom 🏠🌱 fait l'objet d'une concertation réglementaire préalable menée par l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice) et qui débute LE 29 MARS (jusqu'au 7 mai prochain) 📅.

💬 Pour partager vos contributions, questions et propositions, un registre papier sera mis à votre disposition à la Métropole du Grand Nancy et à l'Hôtel de... **Afficher la suite**

Concertation préalable
du 29 mars au 7 mai 2021

VENEZ CONTRIBUER AU PROJET de la future Cité judiciaire de Nancy !





Métropole du Grand Nancy

29 mars · 🌐



RAPPEL 📢 — Future Cité judiciaire de Nancy : contribuez au projet ! 🖋️ Ce projet d'implantation dans le futur quartier écologique Alstom 🏠🌱 fait l'objet d'une concertation réglementaire préalable menée par l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice) et qui débute CE 29 MARS (jusqu'au 7 mai prochain) 📅.

💬 Pour partager vos contributions, questions et propositions, un registre papier sera mis à votre disposition à la Métropole du Grand Nancy et à l'Hôtel de [Ville de Nancy](#), aux horaires d'ouverture au public habituels.

🗣️ Trois rencontres sont également prévues : — une réunion publique en ligne le mercredi 31 mars 2021 à 19h ; — deux ateliers participatifs (sur inscription) les lundi 19 et mardi 20 avril à 19h.

💡 Pour en savoir plus, rendez-vous dès lundi sur le site dédié 📺 bit.ly/2Pzez0M.

Concertation préalable
du 29 mars au 7 mai 2021

VENEZ CONTRIBUER
AU PROJET
de la future Cité judiciaire de Nancy !





Métropole du Grand Nancy

मे ४ ०५:३० बजे · 🌐

RAPPEL CONCERTATION 📣 — Future Cité judiciaire de Ville de Nancy : contribuez au projet ! 👤✍️ La concertation se poursuit JUSQU'AU 14 MAI 14 . ➕ d'infos sur le site de l'APIJ 👉 bit.ly/2Pzez0M ou en cliquant ci-dessous 📱



NANCY-CITE-JUDICIAIRE-CONCERTATION-APIJ.FR

NANCY : projet de construction d'une cité judiciaire

Le projet de construction de la future Cité judiciaire à Nancy consiste à...



Nancy en Grand

17 mars · 🌐



🏠 Cité judiciaire 🏠

La concertation publique sur le projet de construction de la nouvelle cité judiciaire à NANCY, dans le quartier Oberlin, se tiendra du 29 mars au 7 mai 2021.

➔ Rendez-vous ici pour donner votre avis :

<http://www.nancy-cite-judiciaire-concertation-apij.fr/>

🗣️ Une réunion publique en ligne se tiendra le 31 mars à 19 heures ainsi que deux ateliers participatifs les 19 et 20 avril à 19 heures.



FRANCEBLEU.FR

Projet de nouvelle cité judiciaire à Nancy : donnez votre avis

Du 29 mars au 7 mai 2021, s'organise une concertation publique sur le projet de construction ...



APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice)

3 098 abonnés

1 mois • 🌐



La concertation publique lancée par l'[#APIJ](#) le 29 mars dernier, sous l'égide de la Commission nationale du débat public, dans le cadre de la construction de la future cité judiciaire de Nancy se poursuit.

Le projet mandaté par le [#ministèredelaJustice](#) et porté par l'[#APIJ](#) permettra le regroupement du tribunal judiciaire, du tribunal de commerce et du conseil des Prud'hommes en un lieu unique.

Pour partager vos questions, observations et propositions, ou pour télécharger les documents de présentation du projet, rendez-vous en ligne, sur le site dédié à la concertation : <https://lnkd.in/dJn-nK6>

Vous pouvez également vous rendre à la mairie de Nancy et dans les locaux de la [#métropoleduGrandNancy](#), où des registres papier sont à votre disposition. N'hésitez pas, enfin, à vous inscrire aux deux ateliers participatifs des 19 et 20 avril prochain : <https://lnkd.in/dnbChux>





PROJET DE CONSTRUCTION

de la future Cité judiciaire de Nancy

   37

 J'aime  Commenter  Partager  Envoyer

Soyez le premier à commenter ceci



Recherche



Accueil



Réseau



Emplois



Messagerie



Notifications



Vous



Produits

Essai Premium gratuit d'un mois



Ministère de la Justice

140 208 abonnés

Voir le profil complet



Ministère de la Justice

140 208 abonnés

1 mois • Modifié •

Future Cité judiciaire de Nancy : contribuez au projet !
La concertation publique organisée par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice se déroule jusqu'au 14 mai 2021.

Toutes les informations sont disponibles en ligne



<http://bit.ly/2Pzez0M>



NANCY : projet de construction d'une cité judiciaire

nancy-cite-judiciaire-concertation-apij.fr • Lecture de 2 min

74

Réactions



Pages similaires



Ministère de l'Intérieur

Administration pub...
10001 employés o...

+ Suivre



Ministère des Armées

Défense et espace
10001 employés o...

+ Suivre



3 relations



Ministère de l'Europe et des...

Politiques publiques
10001 employés o...

+ Suivre



1 relation

Voir plus

Infos Accessibilité Assistance clientèle

Conditions générales et confidentialité

Préférences Pubs Publicité

Solutions professionnelles

Téléchargez l'application LinkedIn

LinkedIn Corporation



Messagerie



Explorer

⚙ Paramètres

← Tweet



Grand Nancy @Grand_Nancy · 31 mars

RAPPEL 📢 Future Cité judiciaire de @VilledeNancy : contribuez au projet !
✍🌱 Dans le cadre de cette concertation organisée par l'APIJ, une réunion publique se tient CE MERCREDI 31 MARS à 19h 👤. Infos et lien de connexion sur 🖱 bit.ly/2Pzez0M



↻ 1

♥ 2



Plus de Tweets



François GROSDIDIER @GrosdidierMetz · 16h

L'écotaxe instaurée par le @gouvernementFR pour la seule Alsace va déporter les flux de poids-lourds de l'A35 sur une A31 déjà saturée.



Recherche Twitter

Nouveau sur Twitter ?

Inscrivez-vous pour profiter de votre propre fil personnalisé !

S'inscrire

Personnes pertinentes



Grand Nancy ✓

@Grand_Nancy

Suivre

Bienvenue dans la #Métropole du #GrandNancy ! 😊 Retrouvez toute l'actualité sur notre site internet ➡ grandnancy.eu et sur les réseaux sociaux.



Ville de Nancy ✓

@VilledeNancy

Suivre

Toute l'info de la Ville de Nancy

Tendances pour vous



Tendance dans la catégorie France